



Utilisation des Appareils Respiratoires Isolants - Formation



 Intra

OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES

Acquérir les connaissances théorique et pratique nécessaires à l'utilisation d'un Appareil Respiratoires

Compétences visées

- Connaître les caractéristiques d'une atmosphère non respirable ou toxique
- Connaître le matériel pour les interventions en Appareil Respiratoire Isolant
- Savoir utiliser l'Appareil Respiratoire Isolant
- Connaître les règles à respecter avant, pendant et après l'engagement
- Connaître les procédures à mettre en place tout au long de l'opération

PUBLIC

Personnel désigné pour intervenir dans des atmosphères non respirable (Fumée d'incendie , Gaz)
Accessibilité aux personnes en situation de handicap à la formation
Votre référent handicap au 01.56.88.29.71

MODALITÉS

Durée : 7 heures.

Nombre de participants de 8 à 10 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 12 mois (recommandé).

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

- Aptitude médicale au port de l'ARI
- Mettre à disposition les ARI avec bouteilles pleines (reconditionnement prévu par vos soins)
- Disposer d'un local permettant la réalisation d'un

Textes officiels

ERP : Arrêté du 25 juin 1980.

Art. R. 4227-28 & R. 4227-39 du Code du Travail

Programme détaillé

1- Formation théorique

Les atmosphères non respirables

- Définitions
- Les fumées d'incendie
- Les épandages et atmosphères toxique

Les contraintes physiologiques

- Les perturbations sensorielles
- L'augmentation du travail du porteur

Le matériel

- L'A.R.I
- La ligne de vie

L'opération, les règles de base

- Avertissement
- Les règles à respecter avant l'engagement
- Les règles communes pendant l'engagement
- Les règles à respecter après l'engagement

L'opération, la procédure opérationnelle

- Procédure AVANT l'engagement
- Procédure PENDANT l'engagement
- Procédure APRÈS l'engagement
- Résumé du déroulement de l'opération

2- Formation pratique

- Composition de l'A.R.I
- R.A.P.A.C.E
- Test respiratoire (Flexion, port de charge)
- Utilisation au port de l'A.R.I
- Divers

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

Appareil Respiratoire Isolant (appartenant au client) et générateur de fumée.

Modalités d'évaluations

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

Modalités d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Attestation de formation adressée au signataire de la convention.

Tarifs

Voir dans l'item "Description" du site internet www.cepim.fr